



**Municipalité régionale de comté de Papineau
Comité administratif**



2020-09-15

**Province de Québec
Municipalité régionale de comté de Papineau**

À une séance ajournée du Comité administratif de la susdite Municipalité étant la séance régulière du mois de septembre tenue ce **mardi 15e jour du mois de septembre 2020 à 11 h 00**, sous forme de vidéoconférence, à laquelle sont présents messieurs les conseillers Alain Gamache, maire de la Municipalité de Lochaber Canton, Luc Desjardins, maire de la Municipalité de Ripon et monsieur Gilles Tremblay maire de la Municipalité de Chénéville.

Formant quorum et siégeant sous la présidence du Préfet, monsieur Benoit Lauzon, maire de la Ville de Thurso.

La secrétaire-trésorière et directrice générale, madame Roxanne Lauzon, le directeur du Service de l'aménagement du territoire, monsieur Arnaud Holleville, ainsi que la coordonnatrice administrative, madame Emilie Welburn, sont également présents.

L'ordre du jour est soumis à messieurs les conseillers.

RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

CA-2020-09-265

Il est proposé par M. le conseiller Alain Gamache
et résolu unanimement

QUE :

La séance régulière du 2 septembre 2020 soit rouverte afin de poursuivre les discussions sur le sujet inscrit à l'ordre du jour de ladite séance, soient le point 6.4.1 à savoir :

- Montant supplémentaire pour le Programme d'aménagement durable des forêts 2020-2021 (PADF) - Recommandation

Adoptée.

**6.4.1 MONTANT SUPPLÉMENTAIRE POUR LE PROGRAMME
D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS 2020-2021 (PADF) -
RECOMMANDATION**

CA-2020-09-266

ATTENDU le Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) 2018-2021 du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) visant, notamment à soutenir financièrement la réalisation d'interventions forestières ciblées sur les terres privées et publiques ;

ATTENDU que pour le PADF 2018-2021, la MRC de Papineau dispose d'une enveloppe annuelle de 69 547,60 \$, représentant une somme de 208 642.80 \$ pour cette période triennale ;

ATTENDU que la MRC des Collines de l'Outaouais et la Ville de Gatineau ont résolu durant le mois d'août 2020, de se désengager du PADF. Ce



désengagement rend disponible une somme de 236 500 \$ à l'échelle régionale ;

ATTENDU que cette somme sera redistribuée entre les MRC de Pontiac, de la Vallée-de-la-Gatineau et de la MRC de Papineau ;

ATTENDU que la part supplémentaire réservée à la MRC de Papineau est de 60 624.60 \$;

ATTENDU que la MRC a communiqué avec les partenaires sur son territoire afin qu'ils soumettent des projets pertinents en lien avec cette enveloppe budgétaire supplémentaire ;

ATTENDU les recommandations formulées par le comité forêt au sujet de l'utilisation de ladite somme supplémentaire, notamment en ce qui a trait à l'attribution de subventions aux projets indiqués au tableau joint à la présente résolution à titre d'annexe 1 ;

Il est proposé par M. le conseiller Luc Desjardins
et résolu unanimement

QUE :

Le Comité administratif de la MRC de Papineau recommande au Conseil des maires l'attribution de la somme additionnelle obtenue dans le cadre du PADF 2018-2021 aux projets soumis conformément au tableau joint à la présente résolution à titre d'annexe 1 ;

QUE :

Le sujet soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil des maires prévue le 16 septembre 2020 pour considération ;

ET QUE :

La secrétaire-trésorière et directrice générale, ainsi que l'ingénieur forestier, de la MRC de Papineau soient et sont mandatés pour assurer les suivis de la présente résolution.

Adoptée.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

CA-2020-09-267

Il est proposé par M. le conseiller Alain Gamache
et résolu unanimement

QUE :

Cette séance soit et est levée. Il est 11h15.

Adoptée.

Benoit Lauzon
Préfet

Roxanne Lauzon
Secrétaire-trésorière et directrice générale



**Municipalité régionale de comté de Papineau
Comité administratif**

Je, Benoit Lauzon, Préfet de la MRC de Papineau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Benoit Lauzon, Préfet